

1972

C'est à Lille que tout commence...

Le LIONS Club de Lille-Centre crée la première Bibliothèque Sonore

Alors que Charles-Paul Wannebroucq, membre du LIONS Club de Lille-Centre, est immobilisé suite à un accident à la neige, il passe agréablement son temps grâce à la lecture de deux ou trois livres qu'il avait dans ses bagages.

De retour à Lille, lui et son épouse Colette, tous deux médecins ophtalmologistes, pensent que les livres enregistrés (jusqu'alors réservés aux aveugles) peuvent également être l'outil idéal pour sortir de leur solitude les personnes malvoyantes.

Charles-Paul Wannebroucq insiste sur cette opportunité en précisant que si son département compte 2 000 aveugles, il y a aussi 20 000 malvoyants !

Une magnifique idée venait de naître...



1

LILLE ET LA PRÉHISTOIRE DU LIVRE SONORE

Le « Phare du Nord » (maison culturelle pour les aveugles du Nord), avait une importante bibliothèque en Braille. Il crée en **1956**, sa propre bibliothèque sonore pour les aveugles, d'abord sur disques, puis dès **1958**, sur bandes magnétiques en bobines.

C'est en **1966**, et sous l'impulsion du président du LIONS Club de Lille-Centre, Georges Lagache, que l'enregistrement de livres devient une activité importante des LIONS de Lille-Centre et de leurs épouses ainsi que de nombreux autres clubs LIONS du District Nord. L'action bénévole de ces premiers donneurs de voix porte alors la production annuelle de 70 ouvrages en 1965 à 350 en 1971, **toujours exclusivement réservés aux aveugles**.

En **1971**, la commission d'action sociale du LIONS Club de Lille-Centre, présidée par Michel Variot, avait pour ordre du jour : « *Bandes magnétiques, acceptation des titres, enregistrement en cours, date d'achèvement* ».

Tous les ingrédients étaient réunis pour permettre à Charles-Paul de créer la première Bibliothèque Sonore de l'Association des Donneurs de Voix.

L'Association des Donneurs de Voix...

2

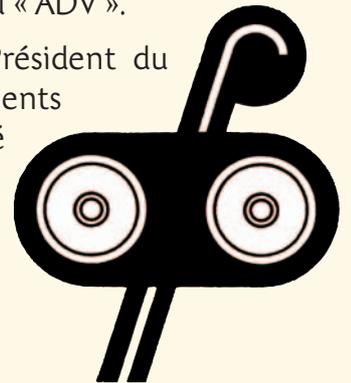
Donneurs de Voix, donneurs de joie !

En mai 1972, au cours d'une réunion chez Janine et Michel Variot, avec Nicole et Édouard Deleporte, il est donc décidé de créer :

« L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX » ou « ADV ».

Pour faciliter l'opération, Étienne Bouquin (Président du Phare du Nord) accepte que les enregistrements soient réalisés sur cassettes, comme préconisé par Édouard Deleporte.

Pierre Garcette trouve le slogan : « **Donneur de Voix, donneur de joie** » et crée le premier logo-type de l'association : « cassette canne ».



Le groupe de travail chargé de cette « mise sur les rails » est composé de : Pierre Bonef, Édouard Deleporte, Pierre Garcette, Michel Variot et Charles-Paul Wannebroucq.

Le 6 juillet 1972, Michel Variot, alors président du LIONS Club de Lille-Centre, annonce la création officielle de l'« Association des Donneurs de Voix » avec le dépôt des statuts. Le fameux certificat médical est alors nécessaire pour ouvrir aux malvoyants l'accès gratuit à la lecture enregistrée.



Jacques Varrache et Charles-Paul Wannebroucq. Jacques Varrache fut la cheville ouvrière de la BS de Lille, dès sa création. Il en fut le Directeur permanent jusqu'à sa mort en 2010.

...une histoire, une aventure !

Le premier conseil d'administration de l'ADV

- Charles-Paul Wannebroucq : Président
- Étienne Bouquin : Vice-président
- Pierre Garcette : Secrétaire
- Édouard Deleporte : Trésorier
- Mme Bouquin, Mme Boulanger, Jean Derome, Michel Variot.

La bibliothèque sonore de l'Association des "Donneurs de voix" possède un millier de livres

UN président qui a de nombreux mérites de satisfaction, cela existe ! Les personnes qui ont assisté, samedi, à 10 h, à l'assemblée générale de l'Association des « donneurs de voix » en ont eu la preuve en écoutant M. Wannebroucq.

A deux ans d'existence tout juste, l'association a maintenant plus de 150 auditeurs ; un choix de 1.000 livres présentant une qualité d'enregistrement très appréciée des lecteurs fidèles puisqu'ils ont lu en un an 25.000 heures de livres ; un réseau de correspondance qui permet de satisfaire dans toute la France aveugles et mal voyants ; 1.500 membres dont 450 actifs, capables de répondre à tous les appels ; un stock de cassettes suffisamment important pour finir l'année et, ce qui n'est pas négligeable, la découverte d'un local 15, rue des Buisseries, auquel personne, il y a un an, n'aurait osé rêver.

Après ce bilan, M. Wannebroucq a donné la parole à M. Bertrand Motte, président du Lions-Club de Lille-Centre, qui célèbre cette année son vingtième anniversaire.

Ce dernier dit ce qu'était le « lionisme », club service fondé en 1917 qui groupe actuellement, sur la surface de la Terre, un million de membres.

L'amitié y est le lieu entre toutes les activités.

Elles sont déployées dans de multiples domaines, les deux premiers étant la préservation de la vue et de l'ouïe.

M. Wannebroucq a repris la parole pour dire tout ce que devaient les auditeurs au Lions-Club de Lille-Centre, grâce à qui sont entrées en fonctionnement de nombreuses annexes dans la région

et même dans l'Oise et à Tours.

M. Viarot, vice-président, a brossé l'avenir en vue.

Quatre cent cinquante livres enregistrés vont venir grossir les mille qui existent.

La conversation s'est ensuite engagée avec le public.

— La marchandise qui vous est offerte est-elle satisfaisante ?

— Très, mais le talent n'est pas toujours égal à la bonne volonté. Quelques enregistrements ne sont pas bons.

— Mais dans 90 % des cas, précise un donneur, nous-mêmes nous instruisons. On a réclamé aussi plus de livres d'auteurs régionaux.

Cette demande est comprise et l'association vient de mettre en bibliothèque une cassette enregistrée en patois.

Par ailleurs, si certains livres semblent ne pas être en nombre suffisant, c'est surtout parce qu'ils « tournent ».

Une suggestion intéressante a été faite : enregistrer des cassettes existantes pour en avoir des duplicatas.

Autre proposition accueillie avec enthousiasme : prendre des livres aux bibliothèques pour tous.

M. Varrot a profité de cette proposition pour souligner l'aide très efficace qu'accorde la bibliothèque municipale de Roubaix à l'association.

Devant le bilan très positif de l'année, il reste un souhait à formuler : faire connaître l'association aux aveugles et mal voyants, eux-mêmes, ces derniers en particulier, ayant beaucoup de mal à admettre leur infirmité.

Pour conclure cette assemblée générale, M. Wannebroucq a remercié tous ceux qui avaient décidé d'accompagner dans les œuvres la bonne idée qui s'est penchée sur le berceau des « donneurs de voix ».

N'est-elle pas toujours présente cette bonne idée qui veut que tout appel soit entendu ? Aussi, a-t-il suffi que l'on fit savoir qu'une secrétaire bénévole serait la bienvenue pour qu'aussitôt il en fût une pour se proposer.

L'an prochain, les cinq cents auditeurs seront sans doute là.

(Ph. « La Voix du Nord »)



De gauche à droite : Édouard Deleporte, Nicole Deleporte (qui fut gouverneur de liaison avec l'ADV), Raymond Dumoulin de la BS de Lille.



Jacques Varrache et Edouard Deleporte

L'élan des Bibliothèques Sonores

La première Bibliothèque Sonore (B.S.), établissement de l'Association des Donneurs de Voix, est lancée à Lille. Elle sera rapidement suivie par la création de nombreuses autres Bibliothèques Sonores : Amiens, Dunkerque, Valenciennes, Aulnay-sous-Bois...



De gauche à droite : MM. Wannebroucq, Variot et Bertrand Motte. (Ph. « La Voix du Nord »)

L'Association des "Donneurs de Voix" ouvrira, demain samedi, une antenne à Dunkerque

L'Association des « Donneurs de voix », créée par le Lions Club de Lille, ouvrira une antenne à Dunkerque, demain samedi 1er février.

Cette antenne sera animée par le Lions Club de Dunkerque, en collaboration avec toutes les personnes voyants.

La permanence se tiendra tous les samedis, de 14 h 30 à 17 h, à la bibliothèque municipale, rue Benjamin-Morel, face au lycée technique, qui a aimablement offert un local d'accueil.

Dès ce 1er février, l'antenne accueillera les aveugles et mal-voyants désirant adhérer à l'association en qualité d'auditeurs.

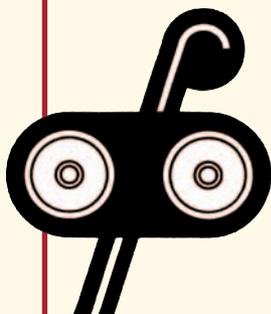
Moyennant une cotisation de 10 F-an, ils pourront avoir accès à une bibliothèque enregistrée sur mini-cassettes.

Dans quelques semaines, l'antenne de Dunkerque pourra accueillir également les donneurs de voix bénévoles ; ce qui lui permettra de constituer sa propre bibliothèque sonore.

Voix du Nord 31.1.75

D'abord se donner une identité...

1972



Logotype et affichage, clés de l'identité

Les Bibliothèques Sonores s'adressant à tous les déficients visuels, la canne blanche du premier logotype de l'ADV, trop évocatrice des seuls aveugles, doit donc être remplacée.

C'est alors qu'est créé le concept novateur de « *L'audiolecture* » avec un visuel rappelant une célèbre marque de disques...

4



l'audiolecture

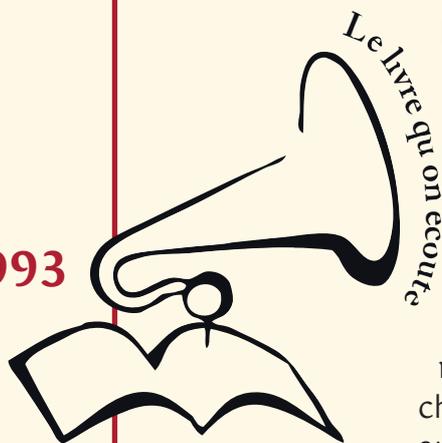
1978

Ce logotype évolue en 1993 avec un graphisme modernisé et épuré associé à une devise plus explicite « *Le livre qu'on écoute* ».

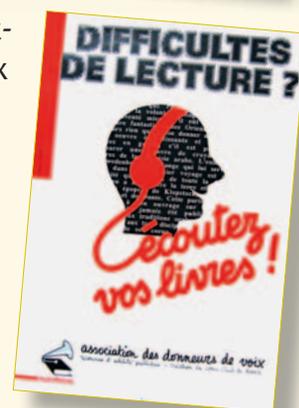
Le concept d'audiolecture n'est cependant pas oublié puisque les bénéficiaires des prêts des Bibliothèques Sonores sont dénommés « *audiolecteurs* » et que le prix littéraire créé en 2010 portera le nom de Prix Littéraire National de l'Audiolecture.

La notoriété des Bibliothèques Sonores passe également par la présence d'affiches dans tous les points de contact avec les audiolecteurs potentiels et leurs proches. Plusieurs modèles d'affiches seront créés dans ce but au fil du temps.

1993



2011



L'appellation « Donneurs de Voix » a été choisie par analogie avec « Donneurs de sang ». En 1985 notre association a été retenue comme sujet de travaux de fin d'année par trois groupes de la promotion sortante de l'École Supérieure de Communication. Ces trois groupes ont été unanimes sur un seul point « Donneurs de Voix » ne veut rien dire, mais il faut le garder car cela intrigue et de ce fait c'est porteur !

1976

...puis être présents partout !

Un grand organisateur : Michel VARIOT

Muté à Paris en 1975, Michel Variot, polytechnicien, est chargé d'étudier les investissements industriels proposés à sa banque sur toute la France. Il intègre en septembre le LIONS Club d'Orsay et propose immédiatement au président du club, Paul Guilbaud, la création d'une Bibliothèque Sonore.



Ensemble et avec l'aide de Janine Variot, l'épouse de Michel, ils créent, en janvier **1976**, la deuxième B.S. de la région Île de France. (La première fut créée en 1975 à Aulnay sous Bois avec Monique Wallart et le LIONS Club, assistée directement par Lille).



Février 1976. Cette photo rare est une des plus anciennes que nous ayons. Elle représente la cheville ouvrière de la B.S. d'Orsay un mois après sa création. De gauche à droite : Yves Pommier, Paul Guilbaud (président du Lions club d'Orsay et co-fondateur de la B.S. avec Michel Variot), Denise Pommier, Michel Variot .

1977

La reconnaissance d'utilité publique :



25 Bibliothèques Sonores fondatrices :

LILLE, AMIENS, DUNKERQUE, VALENCIENNES, AULNAY-SOUS-BOIS, ORSAY, NICE, TOULOUSE, COLMAR, LYON, RAMBOUILLET, DRAGUIGNAN, ÉVRY, ANGOULÊME, ANNEMASSE, BELLEGARDE, BOURGES, CALAIS, TOURS, GRENOBLE, ORLÉANS, SEGRÉ, PARIS, TOULON, LIMOGES.

Une femme clé : Denise POMMIER,



Denise Pommier, à côté de son mari Yves Pommier, reçoit la distinction « Compagnon de Melvin Jones » du LIONS Club International, des mains de Jean Oustrin dans les années 1989/1990.

Denise Pommier, secrétaire de direction chez Thomson, devient aveugle à l'âge de 40 ans. Cette femme battante surmonte son handicap, prend des cours chez Valentin Haüy, devient avec succès professeur de yoga, frappe en sténo et en braille, et fait à l'hôpital de Villejuif un retour au secrétariat.

Une relation commune lui fait rencontrer Paul Guilbaud qui lui demande d'intégrer la B.S. d'Orsay avec son mari Yves Pommier. Elle y

fait la connaissance de Michel Variot avec qui elle fera un long parcours au sein de l'Association des Donneurs de Voix.

NE LES OUBLIONS PAS

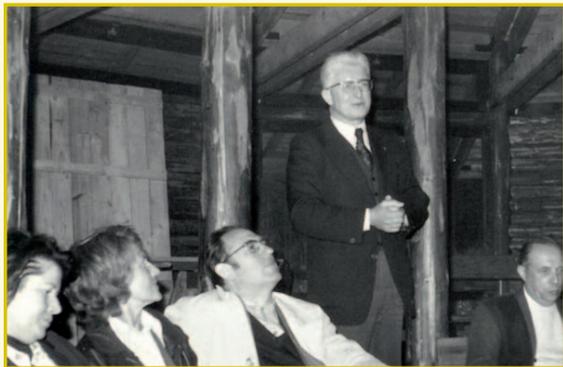
Michel Variot présida l'Association des Donneurs de Voix de **1979** à **1982** et il appela Denise Pommier à ses côtés en tant que secrétaire nationale.

En **1978**, il présente avec succès la candidature de l'ADV au comité du livre parlé grâce au parrainage d'un camarade polytechnicien. Il nomme Denise Pommier déléguée permanente à ce comité. A ce moment, l'ADV comprend 50 B.S. dont au moins 40 créées sous l'impulsion de Michel Variot.

Son passage dans une émission de Phillippe Bouvard permet de faire découvrir la valeur de notre action. Fin **1982**, alors qu'il quitte la présidence de l'ADV et passe le flambeau à Maurice Malartre, notre association compte 75 établissements. Denise Pommier est élue vice-présidente nationale en charge des relations avec les éditeurs et la poste.

Michel Variot nous a quitté le 23 octobre **1990** et Denise Pommier en février **1993**. Il est important qu'un hommage soit rendu à ces deux pionniers qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour l'ADV. Aujourd'hui nous sommes tous fiers de continuer le chemin qu'ils nous ont tracé.

La reconnaissance d'utilité publique



En peu de temps, Michel Variot, qui professionnellement se déplaçait sur tout le territoire français, réussit la création de 25 Bibliothèques Sonores, nombre indispensable à la présentation d'un dossier de reconnaissance d'utilité publique. Grâce

à un ami LIONS, Jean Marie Bez, il monte le dossier de candidature.

L'accord de **reconnaissance d'utilité publique** sera signé le **28 octobre 1977**. Ce fut pour Michel Variot un aboutissement majeur et pour les Bibliothèques Sonores une étape décisive de développement.

Sur cette base vont s'édifier les deux piliers qui ont fait le succès et la pérennité des Bibliothèques Sonores : l'accord avec les éditeurs (devenu depuis l'exemption des droits d'auteur) et la franchise postale.

L'accord SCELf avec les éditeurs

Les Bibliothèques Sonores signent en **1982** un accord avec la Société Civile des Éditeurs de Langue Française (SCELf) pour le paiement de droits d'auteur à taux réduit. Une simple déclaration mensuelle et le paiement d'un droit symbolique (1 franc, soit 0,15 €) permet à chaque B.S. d'enregistrer un ouvrage en 3 exemplaires. Une autorisation particulière est encore nécessaire pour les éditeurs non adhérents à la SCELf.

La franchise postale

Le Ministère des Finances autorise les Bibliothèques Sonores à envoyer aux audiolecteurs les livres sur cassettes en franchise postale. Ils reviennent de la même façon à la Bibliothèque. Les audiolecteurs n'ont donc pas besoin de se déplacer et une B.S. peut ainsi desservir les bénéficiaires de tout un département. C'est l'État qui rembourse à La Poste ces frais d'envoi : ils représentaient plus de 580 000 € en 2011.

Le service, aussi bien le prêt que l'expédition, est donc totalement gratuit pour les audiolecteurs.

B.S. créées en 1978

GAP, CANNES, ARLES, CHARTRES, ARCACHON, BLOIS, ROANNE, SAINT ÉTIENNE, TARBES, MULHOUSE, CHELLES, MEAUX, LE VÉSINET, POITIERS

B.S. créées en 1979

TROYES, MARSEILLE, BORDEAUX, CHAMALIÈRES, STRASBOURG, VERSAILLES, NIORT, CARPENTRAS, MONTREUIL

B.S. créées en 1980

AIX-EN-PROVENCE, MONTPELLIER, LUNÉVILLE, METZ, SENLIS, THONON-LES-BAINS, SANARY, PONTOISE

B.S. créées en 1981

AURILLAC, AGEN, LONGWY, NANCY, COSNE-SUR-LOIRE, LE HAVRE, MEUDON

B.S. créées en 1982

MONTBARD, VALENCE, ORTHEZ, PAU, PERPIGNAN, HYÈRES

B.S. créées en 1983

NARBONNE, ÉVREUX, LIBOURNE, BIARRITZ, BOULOGNE-BILLANCOURT



Les cassettes sont envoyées dans des valisettes très résistantes

Des atouts déterminants

B.S. créées en 1984

BRIVES-LA-GAILLARDE, VERNON, NÎMES, VITRÉ, MONT-DE-MARSAN

B.S. créées en 1985

BESANÇON, MONTAUBAN

B.S. créées en 1986

BASTIA, NANTES, CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, VANNES, LENS

B.S. créées en 1987

BOURG-EN-BRESSE, BELFORT

B.S. créées en 1989

SALON-DE-PROVENCE, CHOLET

B.S. créées en 1990

MOULINS, CAHORS, GRAULHET, APT, SABLES D'OLONNE

B.S. créées en 1992

LA ROCHELLE, CHÂTEAURoux

B.S. créées en 1993

MANOSQUE, QUIMPER

B.S. créées en 1994

CHÂTEAUDUN, DAX

B.S. créées en 1995

DECAZEVILLE-AUBIN, MILLAU, REIMS

B.S. créée en 1996

NEVERS

B.S. créées en 1998

LA FLÈCHE, PÉRIGUEUX

B.S. créées en 1999

BISCARROSSE, FRESNES

B.S. créée en 2001

AUXERRE

Le concours « La Voix de l'année »

Les Bibliothèques Sonores lancent, en **1992**, le Concours de La Voix de l'année afin que les Donneurs de Voix bénévoles puissent se confronter aux appréciations des audilecteurs et leur offrir d'excellents enregistrements. Les coupes « Michel Variot » et « Denise Pommier », des médailles et des diplômes de « Maître Donneur » récompensent les meilleurs.

Au fil des ans, il devient de plus en plus difficile de départager les participants tant le niveau de qualité s'est élevé, équivalent à celui des professionnels.

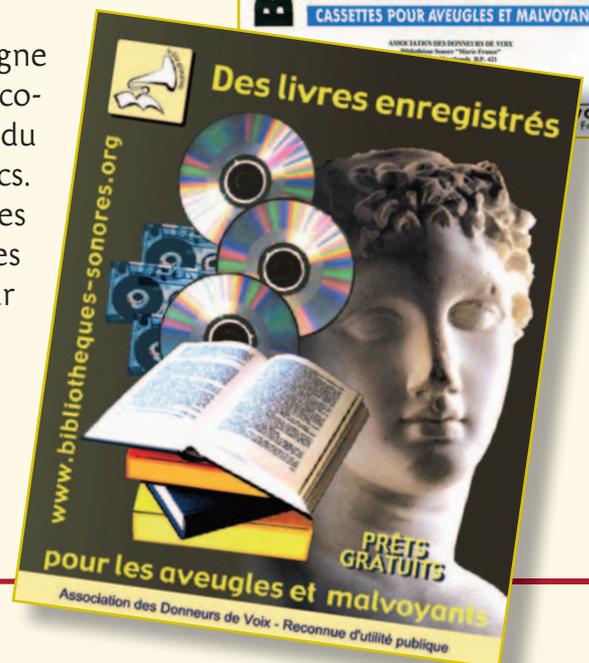
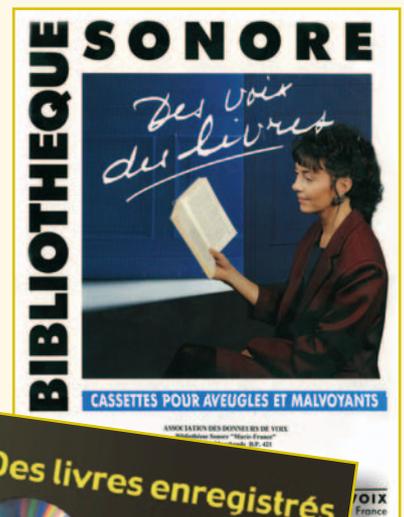


Madame Hélène André, de la Bibliothèque Sonore de Nantes est l'animatrice du concours de la Voix de l'année. Depuis 2010, elle anime également le Prix Littéraire National de l'Audilecture.

Un grand effort de communication

Chaque jour, de nouvelles personnes deviennent incapables de lire avec leurs yeux. Pour qu'elles soient informées des services des Bibliothèques Sonores, une communication sans cesse renouvelée est indispensable.

En **1995**, une grande campagne d'affichage est lancée sur les colonnes Morris, les couloirs du métro et dans les lieux publics. Des affiches plus modestes sont mises à disposition des Bibliothèques Sonores pour l'affichage en région.

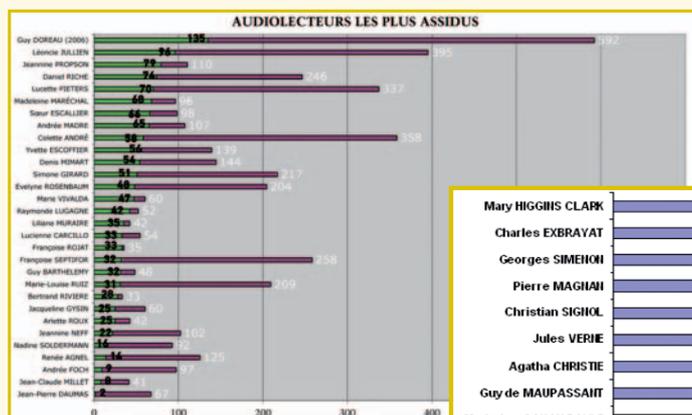


1990

L'accueil de l'informatique

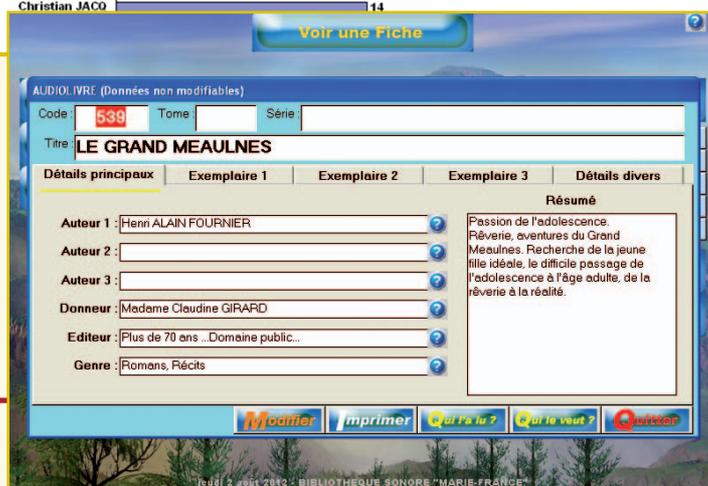
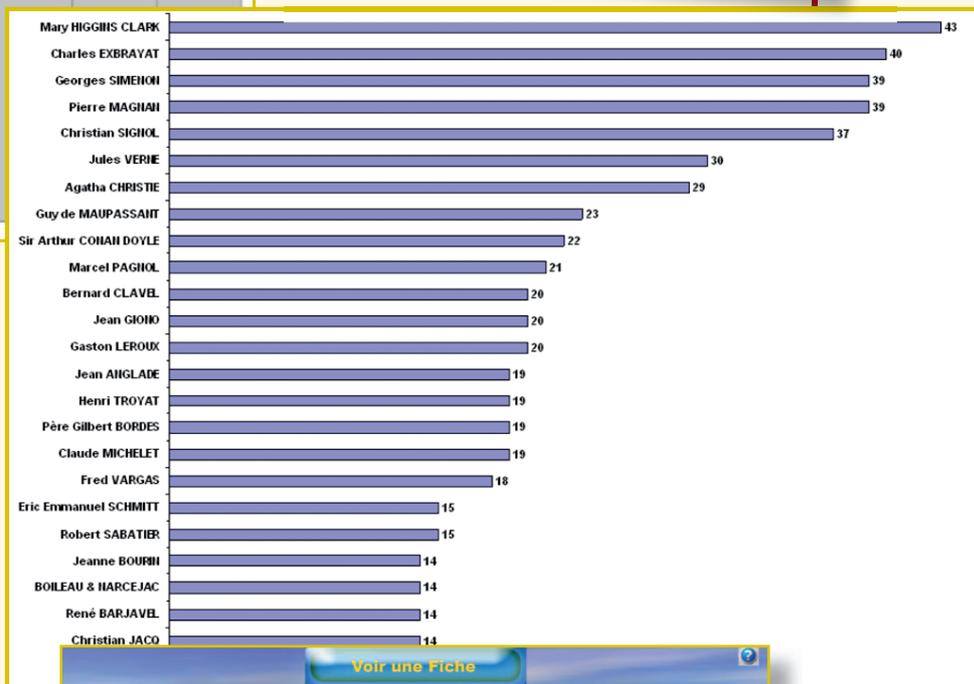
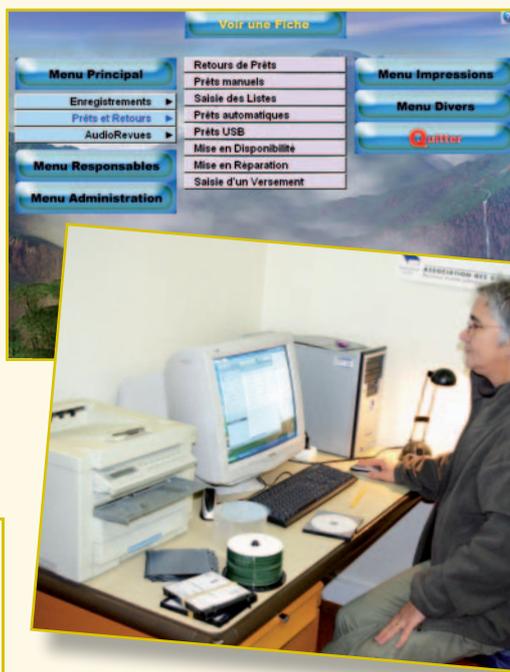
La gestion informatisée

Dès **1995**, un logiciel de gestion spécifique aux Bibliothèques Sonores est développé par Monsieur Thierry Dumas, conseil en informatique de l'ADV. Généralisé dans les années 2000 à toutes les Bibliothèques Sonores, il permet d'avoir une gestion homogène et de précieuses statistiques sur les livres disponibles mais aussi les préférences des audiolecteurs, les auteurs les plus lus, etc.



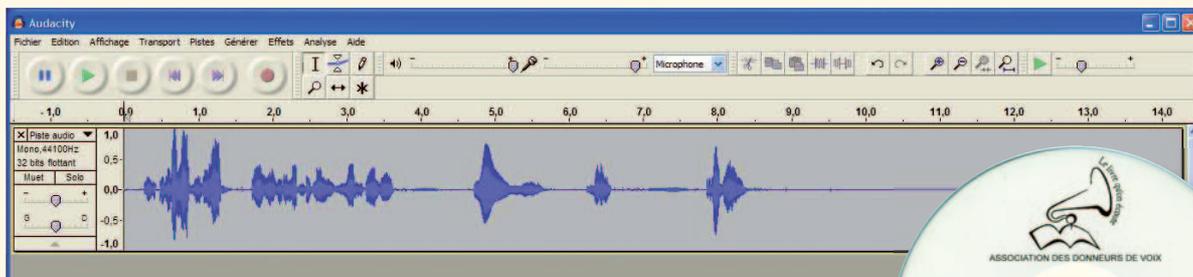
Cette gestion informatisée met aussi les Bibliothèques Sonores en accord avec la loi spéciale de l'an **2000** sur les modalités de gestion des associations reconnues d'utilité publique et recevant des subventions de l'État et des collectivités.

Les ressources humaines et financières sont exclusivement le bénévolat (4 600 bénévoles : animateurs et Donneurs de Voix), les subventions de l'État et des collectivités locales, les dons (en particulier des LIONS Clubs), les dons et legs notariés et les dons des sponsors privés.



La révolution du numérique

Le passage à l'enregistrement numérique



10



Les Donneurs de Voix enregistrent chez eux sur leur propre ordinateur. Une commission technique nationale a été créée pour les assister.

En **2003**, les Bibliothèques Sonores décident de se tourner résolument vers les nouvelles technologies et adoptent l'enregistrement numérique. D'abord sur CD audio (avec les premiers enregistreurs de salon) puis rapidement sur ordinateur avec le format mp3 et les CD mp3. Ce grand bouleversement a nécessité le recrutement de bénévoles informaticiens, la formation des Donneurs de Voix et des investissements en matériel informatique.



Désormais, tous les nouveaux livres

sont diffusés sur CD mp3, qui peuvent offrir jusqu'à 20 heures de lecture, ou bien sous forme de fichiers mp3 à télécharger sur clé USB ou carte-mémoire SD.



Le lecteur VICTOR

En **2006**, les Bibliothèques Sonores mettent à disposition des audiolecteurs le premier lecteur de CD audio et mp3 spécifiquement adapté aux déficients visuels : le lecteur VICTOR.

Plus de 4 000 de ces appareils sont aujourd'hui en service et apportent un grand confort de lecture et une grande satisfaction aux audiolecteurs.





www.advbs.fr

Le site web de l'Association des Donneurs de Voix

Outil primordial de communication mais aussi centre de ressources pour toutes les Bibliothèques Sonores, le site web de l'ADV (réalisé et géré par Françoise Blaise) est complété par les sites propres de nombreuses B.S.

11

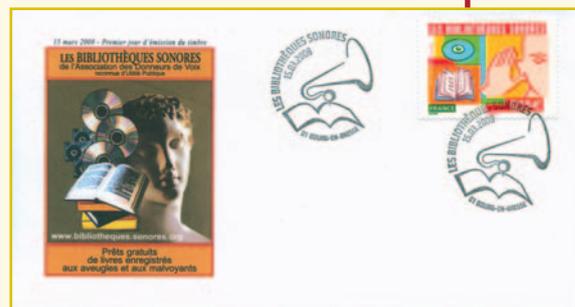
Le 35^e anniversaire de l'ADV La reconnaissance de La Poste

En **2008**, pour le 35^e anniversaire des Bibliothèques Sonores, suite à la persévérance de Jean-Pierre Freund, La Poste émet un timbre à valeur faciale du courrier prioritaire.



Associé à un autocollant spécifique, ce timbre et les enveloppes premier jour ont permis d'attirer l'attention sur les Bibliothèques Sonores.

Celles-ci engagent une vaste opération de communication et participent pendant 3 années consécutives au Salon du Livre de Paris.



Le soutien des personnalités culturelles

Des personnalités du monde littéraire et du théâtre forment un Comité de soutien aux Bibliothèques Sonores sous la présidence de Pierre Mondy. Celui-ci enregistre aimablement des spots télé et radio qui seront diffusés à partir de **2009** par TF1, France 2 et France 3, Ushuaïa... ainsi que plusieurs radios locales.

Diverses émissions d'information consacreront également des reportages aux Bibliothèques Sonores.

Un numéro vert est mis en place. Il reçoit toujours les appels gratuits de toute personne qui souhaite se renseigner.



N° Vert 0 800 200 455

LE COMITÉ DE SOUTIEN AUX BIBLIOTHÈQUES SONORES
Pierre MONDY, Marcel AMONT, Sophie BARJAC, Marianne BASLER, Jean BERTAULT, Pierre BONTE,
Jean-Claude DROUOT, André DUSSOLIER, Cécilia DUTTER, Francis HUSTER, Marie-José NAT,
Alain PAUCARD, Jean-Jacques PÉRONI, Claude PINOTEAU, RUFUS, Pierre TCHERNIA, Jacques WEBER...



B.S. créée en 2004

ALÈNÇON

B.S. créées en 2009

CHERBOURG,
MONTCEAU-LES-MINES,
CHARENTON-LE-PONT,
MIRANDE

B.S. créée en 2011

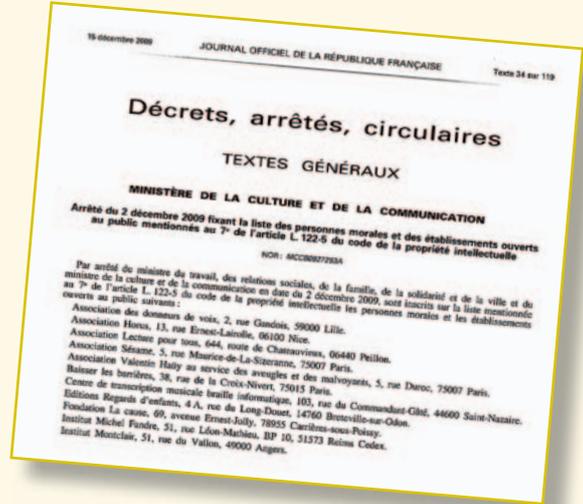
ROUEN

B.S. créée en 2012

LA BAULE

L'exemption de Droits d'Auteur

Le décret d'application 2008-1391 du 19 décembre 2008 et l'arrêté du 2 décembre 2009 paru au Journal Officiel du 15 décembre 2009, accordent à l'Association des Donneurs de Voix l'exemption de droits d'auteur pour les enregistrements au profit des déficients visuels et des handicapés moteurs dans l'impossibilité de lire. L'ADV est donc **autorisée à enregistrer n'importe quel ouvrage publié en France sans payer de droits ni demander d'autorisation.**



Une nouvelle catégorie de bénéficiaires



Désormais, les Bibliothèques Sonores sont également autorisées à prêter leurs enregistrements aux handicapés moteurs à 80 %, c'est-à-dire dans l'incapacité de tenir un livre.

C'est un nouveau challenge qui s'offre à elles pour se faire connaître de ce nouveau public.

Des obligations de rigueur et de transparence

L'exemption de droits d'auteur implique qu'en plus de la tutelle du Ministère de l'Intérieur, les Bibliothèques Sonores soient également sous la tutelle du Ministère de la Culture. **Elles sont associées au Service public de la lecture et de la culture en situation de handicap.**

En plus des règles imposées par le Ministère de l'Intérieur pour le contrôle de son fonctionnement, l'Association des Donneurs de Voix est tenue d'adresser un rapport annuel au Ministère de la Culture. Ses comptes sont publiés au Journal Officiel tous les ans.





LES AUDIOREVUES

Le Canard Enchaîné
Le Figaro Magazine
Le Point
Le Nouvel
Observateur
60 Millions
de Consommateurs
Science et Vie
Notre Temps
Historia
L'Histoire
Sciences et Avenir
Géo
Le Monde
Diplomatique
Le Monde
des Religions
La Vie
Cyclotourisme
Famille Chrétienne

Le développement du service d'audiorevues

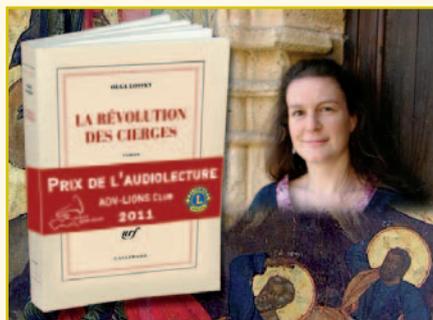
Depuis très longtemps, les Bibliothèques Sonores proposent un large choix d'enregistrements de revues mensuelles et hebdomadaires. Depuis **2011**, ces audiorevues (disponibles aujourd'hui en CD mp3) sont mises à disposition des Bibliothèques Sonores par un serveur internet national.

Le service de Littérature scolaire et de livres pour la jeunesse

Centralisé à la Bibliothèque Sonore d'Évreux, le catalogue national des audiolivres pour la jeunesse propose des ouvrages provenant de toutes les Bibliothèques Sonores.

Il est complété par les ouvrages de littérature scolaire, enregistrés spécifiquement pour répondre aux demandes des enseignants afin que les élèves handicapés puissent suivre un cursus scolaire normal.

Le Prix Littéraire National de l'Audiolecture



En partenariat avec le LIONS Club de France, l'ADV a créé en **2010** un Prix littéraire destiné à récompenser un second roman pour encourager de jeunes talents.

Son originalité exclusive est d'être décerné par un jury composé de déficients visuels : des audiolecteurs inscrits dans différentes Bibliothèques Sonores de l'ADV, à partir d'enregistrements réalisés par des Donneurs de Voix primés au Concours de « La Voix de l'année ». En **2011**, plus de 200 audiolecteurs ont participé au jury.

Ce prix, présidé par Madame Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, est décerné chaque année.



Remise du prix littéraire National de l'Audiolecture 2011 à Mme Olga Lossky en présence de Monsieur Pierre Nora de l'Académie française.

Madame Hélène Carrère d'Encausse et Mme Hayat El Yamani lauréate du Prix 2010.

2013

Notre développement est en marche

14

Un serveur national d'audiolivres et d'audiorevues

De plus en plus d'audiolecteurs sont en mesure d'utiliser les facilités d'Internet et, depuis déjà plusieurs années, les Bibliothèques Sonores échangent leurs enregistrements par le canal du Peer to Peer.

En 2012, l'ADV a créé un serveur national d'audiolivres et d'audiorevues destiné à recevoir tous les ouvrages enregistrés par les différents B.S. dans

le respect d'une **Charte de Qualité** très stricte.

Destiné, dans un premier temps, à approvisionner les Bibliothèques Sonores en ouvrages de grande qualité, il sera progressivement ouvert aux audiolecteurs pour télécharger directement des ouvrages lisibles sur leurs lecteurs Victor multimédia ou Victor Stream.

le livre sans écoute
les bibliothèques sonores
DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

SERVEUR NATIONAL DE LIVRES ET REVUES SONORES

Recherche et téléchargement d'ouvrages

Rechercher un livre | Rechercher une revue | Télécharger | S'inscrire dans une BS

Recommandations

Ce serveur permet aux Bibliothèques Sonores de proposer leurs meilleurs enregistrements au profit des personnes qui physiquement sont dans l'impossibilité de lire. Ces enregistrements sont réalisés en exception des droits d'auteur, conformément à la Loi de 2005 et des décrets d'application du 19/12/2008 et du 15/12/2009.

Seules les personnes inscrites auprès d'une des Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix sont autorisées à télécharger des livres ou des revues sonores sur ce site.

Elles s'engagent à en réserver l'audition à leur seule personne, sachant que ces livres et revues sonores ne peuvent pas être écoutés en public, ni copiés, ni transmis à une autre personne.

Tout téléchargement par des personnes non autorisées fera l'objet de poursuites judiciaires.

Mentions légales

le livre sans écoute
les bibliothèques sonores
DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

SERVEUR NATIONAL DE LIVRES ET REVUES SONORES

Déconnexion

Bienvenue Françoise

Vous êtes identifié en tant que Utilisateur

Recherche et téléchargement d'ouvrages

Rechercher un livre | Rechercher une revue | Déconnexion

SERVEUR NATIONAL DE LIVRES ET REVUES SONORES

Personnalisation : THOMAS Jacques - Gastonmore

Accueil | Utilisateurs | Livres | Revues (Partie Fixe) | Revues (Partie Variable) | Statistiques | Déconnexion

Bienvenue Jacques

Vous êtes identifié en tant que Gestionnaire

Résultats de recherche

Pour les colonnes "Auteur" et "Titre du livre", vous pouvez reclasser les résultats par ordre alphabétique en cliquant sur les flèches "Tri descendant" et "Tri ascendant" situées en tête de colonne.

Nouvelle recherche | Générer un fichier CSV

Auteur	Titre du Livre	Date	Résumé / Statut	Téléchargement
MICHELET Claude	Its attendant l'aurore	01/08/2012		Télécharger
FOURNIER Jean-Louis	Veuil	01/08/2012		Télécharger
PÉREZ-REVERTE Arturo	Le cimetière des bateaux sans nom	01/08/2012		Télécharger
OUMHANI Cécile	Un jardin à la Marsa	01/08/2012		Télécharger
VIGAN Delphine de	Les heures souterraines	31/07/2012		Télécharger
ELLORY Roger Jon	Seul le silence	31/07/2012		Télécharger
FRALON José Alain	Le Juste de Bordeaux	30/07/2012		Télécharger
ABTEY Benoît	Don Juan de Tolède, mousquetaire du roi	30/07/2012		Télécharger
MUKASONGA Scholastique	La femme aux pieds nus	30/07/2012		Télécharger
PYPER Andrew	Le marchand de sable va passer	30/07/2012		Télécharger
MINGARELLI Hubert	La dernière neige	29/07/2012		Télécharger
SEPULVEDA Luis	Journal d'un tueur sentimental	29/07/2012		Télécharger
CARRESE Philippe	Graine de courge	29/07/2012		Télécharger
NICOLETTA	La maison d'en face	29/07/2012		Télécharger
MURAIL Marie Aude	Miss Charity	29/07/2012		Télécharger
OLAFSDOTTIR Audur Ava	Rosa Candida	28/07/2012		Télécharger
JAY Annie	Complot à Versailles	28/07/2012		Télécharger

Bienvenue Françoise

Vous êtes identifié en tant que Utilisateur

Résultats de recherche

Pour les colonnes "Auteur" et "Titre du livre", vous pouvez reclasser les résultats par ordre alphabétique en cliquant sur les flèches "Tri descendant" et "Tri ascendant" situées en tête de colonne.

Nouvelle recherche

Auteur	Titre du Livre	Date	Résumé / Statut	Téléchargement
MICHELET Claude	Its attendant l'aurore	01/08/2012		Télécharger
FOURNIER Jean-Louis	Veuil	01/08/2012		Télécharger
PÉREZ-REVERTE Arturo	Le cimetière des bateaux sans nom	01/08/2012		Télécharger
OUMHANI Cécile	Un jardin à la Marsa	01/08/2012		Télécharger
VIGAN Delphine de	Les heures souterraines	31/07/2012		Télécharger
ELLORY Roger Jon	Seul le silence	31/07/2012		Télécharger
FRALON José Alain	Le Juste de Bordeaux	30/07/2012		Télécharger
ABTEY Benoît	Don Juan de Tolède, mousquetaire du roi	30/07/2012		Télécharger
MUKASONGA Scholastique	La femme aux pieds nus	30/07/2012		Télécharger
PYPER Andrew	Le marchand de sable va passer	30/07/2012		Télécharger
MINGARELLI Hubert	La dernière neige	29/07/2012		Télécharger
SEPULVEDA Luis	Journal d'un tueur sentimental	29/07/2012		Télécharger
CARRESE Philippe	Graine de courge	29/07/2012		Télécharger
NICOLETTA	La maison d'en face	29/07/2012		Télécharger
MURAIL Marie Aude	Miss Charity	29/07/2012		Télécharger
OLAFSDOTTIR Audur Ava	Rosa Candida	28/07/2012		Télécharger
JAY Annie	Complot à Versailles	28/07/2012		Télécharger
WASSHO Herjors	Mon dernier cheval noir	24/07/2012		Télécharger
FOURNIER Jean-Louis	L'arche de Noé	24/07/2012		Télécharger
SUPREVEILLE Jules	Au bonheur du matin	23/07/2012		Télécharger
ARMAND Marie Paul	Une place montée	23/07/2012		Télécharger
CUNY-LE CALLET Blaudine	Sais temps pour les braves	23/07/2012		Télécharger
CARPENTER Don	Les affarés d'Espagnole/La reine qu'on ne voit pas	22/07/2012		Télécharger
CHANDERNAGOR Françoise	La coupette	21/07/2012		Télécharger
WESTLARK Donald Edwin	Histoires de Femmes	20/07/2012		Télécharger
LUGASSY Emile	Mémoires du Conseil d'état	20/07/2012		Télécharger
LEBON Jean	Le fils prodigue/Roger le copolarteur 15	20/07/2012		Télécharger
SEDLER Kate	Fille de rhodans	19/07/2012		Télécharger
DELLY	Les trois lumières	19/07/2012		Télécharger
KEGAN Claire				

LA CHARTE DE QUALITÉ DES ENREGISTREMENTS

Elle définit les caractéristiques techniques requises pour obtenir le plus haut niveau de qualité sonore des fichiers mp3, leur durée maximale, leur nommage et numérotation ainsi que les annonces obligatoires en début et en fin de lecture.



*B.S. en projet en 2012
4 nouvelles implanta-
tions pour couvrir
12 nouveaux
départements*

RÉGIONS
*L'association des
Donneurs de Voix
est organisée en
13 régions animées
par les Délégués
régionaux.*

Mieux couvrir le territoire

Bien que toute la France soit desservie par les Bibliothèques Sonores, 16 départements n'ont pas de B.S. dans leur périmètre.

Des relais, en convention avec les pouvoirs publics et les collectivités locales, ont été mis en place depuis **2010** dans le cadre de la **mission de service public** que l'État a confiée à l'Association des Donneurs de Voix avec l'exemption de Droits d'Auteur.

Quatre nouvelles créations sont en cours pour **2013** et l'objectif est d'implanter des Bibliothèques Sonores dans les 12 départements restants. En effet, malgré le port des livres à domicile en franchise postale, la proximité des Bibliothèques Sonores est nécessaire pour une bonne communication et pour être reconnu localement.

Les échanges entre les audiolecteurs, les animateurs et les Donneurs de Voix lors des permanences sont une composante essentielle de la vie des Bibliothèques Sonores.

ADRESSES
*Toutes les coordon-
nées des Biblio-
thèques Sonores
ainsi que les jours
et horaires de
permanence sont
disponibles sur
le site internet
national :
www.advbs.fr*

2013

Toujours mieux pour l'audiolecture



Le lecteur VICTOR Stratus 4M est capable de stocker plusieurs centaines de livres sur carte SD ou clé USB

Dématérialiser les échanges de livres

Avec la mise en place du serveur national et l'évolution des générations, de plus en plus d'audiolecteurs pourront télécharger directement via Internet les livres des Bibliothèques Sonores et les installer sur les nouveaux lecteurs Victor multimédia et Victor Stream.

Plus tard, l'audition des livres en streaming, c'est-à-dire en direct sur ordinateur, smartphone ou sur des appareils d'écoute qui ne manqueront pas de voir le jour, permettra de supprimer les envois postaux.

Perfectionner la lecture

Malgré les technologies, c'est toujours la qualité de l'expression des Donneurs de Voix et leur façon de faire vivre les textes qui demeurent irremplaçables pour offrir aux audiolecteurs un parfait moment d'évasion et de bonheur.

Plusieurs Bibliothèques Sonores ont déjà mis en place des stages « d'esthétique de la voix » pour les Donneurs de Voix, avec le concours de professionnels. Cette démarche devrait se généraliser.

Offrir de nouveaux services de lecture et suivre les évolutions technologiques...

Après la littérature, les livres scolaires et les revues, les Bibliothèques Sonores ont entrepris d'enregistrer d'autres textes : guides de visites de musées, d'expositions, etc.

Une nouvelle démarche est entreprise avec la description d'images, par exemple pour les ouvrages de photographies et les bandes dessinées. Il reste encore bien des champs à explorer...

Nous ne savons pas ce que seront les technologies de demain, mais les Bibliothèques Sonores ont toujours été attentives aux évolutions pour offrir aux audiolecteurs le meilleur de l'audiolecture.

Elles sauront adopter toutes les techniques capables de faciliter l'accès des audiolecteurs à un catalogue de livres sonores unique par son ampleur et en perpétuel développement.

